

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité, eau Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES

Tél.: 03 87 28 33 42 Fax: 03 87 02 79 32

Mél: pascal.andres@moselle.gouv.fr

Réf.: VAP/PA

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux

de création de deux passages busés sur des cours d'eau sur la commune de WUISSE.

P. J.: 1 dossier de déclaration

1 copie du récépissé de déclaration 1 copie du courrier de notification Monsieur le Maire Mairie

7, rue Principale

57170 WUISSE

Metz, le 18 avril 2016

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux de création de deux passages busés sur des cours d'eau sur la commune de WUISSE

Ce dossier a été déposé par :

Office National des Forêts Délégation Territoriale Lorraine Agence de Metz 1, rue Thomas Edison 57070 METZ

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration.
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2016-00162 en date du 18/04/2016,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

copie transmise pour information :

- ONF Agence de METZ

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER